

La Suisse, terre d'asile des réfugiés fiscaux du commerce des matières premières

Autor(en): **Franchini, Federico**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 1932

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aurait-elle pris cette décision si elle avait dû assumer elle-même ces coûts? Il est permis d'en douter.

Dès lors il faut mettre en place des mécanismes qui obligent les entreprises à assumer leur responsabilité sociale dans la région et le pays où elles travaillent et s'enrichissent. Par exemple en imposant des

négociations entre les partenaires sociaux lors de licenciements collectifs et en réglant par la loi les obligations de l'entreprise lorsqu'elle ne connaît pas de réelles difficultés, ou, comme c'est le cas en Suède¹¹, en le prévoyant dans des conventions collectives. Si le maintien des emplois ne se révèle pas possible, devraient

être exigés le reclassement du personnel licencié, le maintien des revenus et des avantages acquis et le financement de la retraite anticipée. Faute d'accord entre les partenaires sociaux, pourquoi ne pas prévoir un impôt spécial qui couvre ces coûts, au moins jusqu'à concurrence des bénéfices des trois ou cinq prochaines années?

La Suisse, terre d'asile des réfugiés fiscaux du commerce des matières premières

Federico Franchini • 13 novembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18957>

«Swiss Trading SA», un ouvrage révélateur de la Déclaration de Berne préfacé par Bernard Bertossa

La multinationale Glencore, leader de l'extraction et du commerce de matières premières, a son siège à Baar (ZG) où sont enregistrées¹⁴ dix-sept filiales du groupe. Selon une étude publiée récemment, elle est la plus importante société helvétique hors du secteur des banques et sociétés d'assurance (DP 1920¹⁵).

Glencore est actuellement très critiquée: son chiffre d'affaires¹⁶ exorbitant n'est pas sans rapport avec des pratiques douteuses dans les pays en développement. Soupçonnée d'utiliser des astuces fiscales pour éviter des payer des impôts dans certaines pays pauvres et de rapatrier ses bénéfices, Glencore doit également

répondre à des accusations qui lui arrivent depuis les quatre coins de la planète. Des accusations portées également contre ses filiales étrangères, comme la congolaise Katanga Mine Limited (KML). Cette dernière, contrôlée à 74% par Glencore, violerait¹⁷ systématiquement les droits de l'homme et les standards environnementaux.

Pourtant Glencore n'a aucune responsabilité juridique. Comment le droit suisse pourrait-il empêcher de telles situations?

«Droit sans frontières»

Glencore n'est qu'un exemple. D'autres multinationales suisses (Nestlé¹⁸, Syngenta¹⁹, Axpo²⁰, Roche²¹, par exemple) sont accusées de violer les droits humains et les standards environnementaux dans les pays en développement. Une situation scandaleuse qui nuit gravement à la réputation de

notre pays. En Suisse, pays qui abrite le plus grand nombre de multinationales par habitant au monde, on est confronté à un vide législatif. Les sociétés helvétiques qui ne respectent pas les critères sociaux et environnementaux dans des pays étrangers ne doivent pas rendre compte aux autorités de la Confédération.

Pour donner à la législation helvétique les moyens nécessaires pour juger ces cas, une coalition d'ONG a récemment lancé la campagne «Droit sans frontières²²». La globalisation du commerce n'a pas été accompagnée par une mondialisation du droit. L'autorégulation des entreprises ne suffisant pas, Droit sans frontières demande au Conseil fédéral et au Parlement de créer des bases légales plus contraignantes qui permettront également aux victimes d'accéder à la justice.

La séparation juridique entre maisons mères et filiales doit être levée.

Le secteur du négoce de matières premières

Ce secteur qui se caractérise par une grande opacité et par les risques qu'il fait courir aux hommes et à la nature, est en train de devenir la *«prochaine plaie de la Suisse»*.

L'ouvrage ²³ publié par la Déclaration de Berne (DB) lève le voile sur cette branche très méconnue et qui est désormais l'un des plus importantes de l'économie suisse.

Notre pays abrite des centaines de sociétés actives dans le négoce, à Zoug et à Genève notamment. Ces sociétés génèrent 3% du PIB; entre 1999 et 2009, elles ont multiplié par quinze leur chiffre d'affaires. On estime qu'elles contrôlent 15 à 25% du commerce mondial des matières premières. Comme elles opèrent surtout dans des zones fragiles, des régions politiquement instables ou des pays en guerre, les cas de non-respect des droits de l'homme et de la nature sont nombreux.

On retrouve par exemple des sociétés impliquées dans l'accaparement de terres (DP 1913 ²⁴). D'autres sont accusées d'avoir pollué d'énormes territoires en Afrique. C'est le cas du négociant en pétrole lucernois Trafigura, troisième société suisse par son chiffre d'affaires. Elle a été condamnée ²⁵ pour avoir transporté en Côte d'Ivoire des milliers de tonnes de déchets

occidentaux fortement polluants. Des milliers de personnes ont été contaminées, et au moins dix-sept sont mortes.

Une fiscalité en question

Les activités de ces multinationales n'ont pas seulement des impacts sociaux et environnementaux négatifs sur les pays pauvres. Par leur politique systématique de soustraction fiscale, elles privent ces pays des ressources nécessaires à leur développement. Or la Suisse participe à ce pillage par le biais d'une fiscalité très basse qui attire ces sociétés dans notre pays. Zoug est l'exemple le plus connu. La loi fiscale favorise la présence des holdings et des sociétés de domicile (sociétés boîte aux lettres dépourvues de toute activité commerciale sur le territoire suisse). Une holding ne paie pas l'impôt cantonal sur les bénéfices; elle se limite à verser une contribution de 0,114% (chiffre calculé pour une holding qui dispose d'un capital et de réserves de deux millions).

Une société mère, la holding Glencore International AG par exemple, détient des parts de capital dans d'autres filiales juridiquement indépendantes. Glencore s'implante dans un paradis fiscal, en l'occurrence Zoug, de manière à exonérer ses bénéfices ainsi que ceux de ses filiales qui y sont transférés. Toute une série de techniques d'optimisation fiscale (plus ou moins légales) permettent de transférer les bénéfices d'un pays en développement à Zoug:

échanges intragroupes ou transactions fictives, manipulation des prix visant diminuer les revenus d'une filiale là où la taxation est plus haut. En Suisse, la législation permet aux sociétés de ne pas documenter leurs transactions internes.

La filiale de Glencore en Zambie, la Mopani Copper Mine (MCM), est accusée ²⁶ d'avoir gonflé les coûts d'exploitation d'une mine, déclaré une production de cobalt *«étonnamment trop faible»* et vendu du cuivre à un prix plus bas que celui du marché à son seul client: Glencore. De ce fait MCM ne paie aucun impôt sur les bénéfices à l'Etat zambien, bénéfices qui sont pourtant transférés à la maison mère, à Zoug. Une étude évaluée à 400 à 440 milliards de dollars les pertes fiscales annuelles pour les pays en développement. Ces derniers sont donc atteints doublement: par la destruction de leur environnement et le pillage de leurs richesses d'une part; par la fraude fiscale d'autre part.

L'ouvrage de la DB, la campagne *Droit sans frontières* et une récente attention des médias ont sonné l'alarme. La Suisse, plaque tournante de ces activités de négoce de matières premières, doit de se doter d'une législation plus contraignante, exigeant une plus grande transparence fiscale pour ces sociétés. En particulier les liens de propriété et les propriétaires ultimes de toutes les entreprises devraient être connus. Par ailleurs les

cantons devraient rendre publics les taux d'imposition dont bénéficient ces entreprises.

Des pressions internationales pourraient pousser à l'édiction d'une telle législation. Les Etats-Unis et l'Union

européenne sont en train d'adopter des lois visant à garantir une plus grande transparence financière dans le secteur du négoce des matières premières. Pour stopper l'hémorragie fiscale que leur font subir les paradis

fiscaux, ils devraient contribuer à régler les pratiques de transfert des bénéfices.

La Suisse saura-t-elle prendre l'initiative ou ne réagira-t-elle que le dos au mur, comme dans le cas du secret bancaire?

Réinventer l'Etat pour affronter la mondialisation et maîtriser l'innovation

Jean-Daniel Delley • 17 novembre 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18981>

«Repenser l'Etat. Pour une social-démocratie de l'innovation», un livre de Philippe Aghion et Alexandra Roulet (Seuil 2011)

La crise de 2008 a mis en évidence l'incapacité des marchés à maintenir ou rétablir les déséquilibres économiques et financiers. Plutôt qu'une main invisible qui assurerait la rationalité des comportements individuels, il faut parler d'un mal voyant qui rectifie la direction de sa marche chaque fois qu'il heurte un obstacle.

Un mal voyant qui de plus doit être secouru par l'Etat quand l'apoplexie le guette: voir les centaines de milliards injectés par les pouvoirs publics pour éviter l'effondrement de l'économie mondiale. Mais paradoxalement, les pouvoirs publics ne jouissent pas de la confiance de leurs populations. Et la gauche ne profite pas de cette situation, comme le montrent les résultats des dernières

élections fédérales. Le débat entre les partisans du plus d'Etat et ceux qui au contraire misent sur son amaigrissement semble sans issue.

Philippe Aghion, un économiste français qui enseigne à Harvard et à l'Ecole d'économie de Paris – il fut aussi conseiller de Segolène Royal – et Alexandra Roulet proposent de sortir de cette impasse en repensant le rôle de l'Etat. Car une politique keynésienne de relance par la dépense ne fonctionne plus dans une économie ouverte et basée sur l'innovation. De même l'Etat providence classique est mal armé pour accompagner les individus confrontés aux aléas de cette nouvelle économie. Quant au projet néolibéral de désengagement de l'Etat, il abandonne les plus fragiles et néglige l'impact des décisions des entreprises sur le capital humain, l'environnement et le climat social.

Dans un bref ouvrage ¹² à

l'enseigne de la *République des idées* ¹³, ces auteurs esquissent les contours de cet Etat renforcé et réinventé. L'originalité du propos tient au fait qu'ils appuient leurs propositions sur le *benchmarking*, des comparaisons internationales qui permettent de dégager les facteurs de réussite économique et sociale.

Pas de croissance zéro ni de protectionnisme pour sauver la planète et les emplois dans les pays industrialisés, mais au contraire une croissance portée par l'innovation, le dialogue social, l'investissement public, une fiscalité plus juste mais qui ne décourage pas l'investissement: tel est le programme inspiré par les résultats des pays qui réussissent, en premier lieu les pays scandinaves. Priorité à la formation, de la petite enfance à l'université; toutes les données attestent d'une forte corrélation entre croissance et quantité et qualité de la formation. La santé ensuite,